

Après de longues années de gestation le centre médico-sportif Bourg-Fleyriat Pays-de-l'Ain, dénommé **Pôle d'Evaluation Physique et Sportif (P.E.P.S.) "Pierre SEIGNEMARTIN"**, vient d'être inauguré sur le site du centre hospitalier, en présence d'un fort contingent de dirigeants du sport départemental et de divers partenaires. Cette structure est le fruit d'un projet initié par l'Office municipal des sports, avec le soutien indéfectible du directeur de l'hôpital, Monsieur Gilles NAMAN et du Maire de Bourg-en-Bresse, Jean-François DEBAT.



Allocutions inaugurales

Ouvert depuis juillet dernier, ce centre a déjà accueilli une centaine de sportifs de tous niveaux, J.L. Bourg pro, sections sportives, centres de formation de la J.L. Bourg et de l'U.S.B.P.A., club de triathlon, arbitres du District de foot O1, etc.

Le public concerné est bien sûr celui des licenciés des clubs burgiens, mais aussi celui de l'ensemble des sportifs du département. En effet, l'objectif du P.E.P.S. Bourg-Fleyriat Pays-de-l'Ain est de contribuer efficacement à la prévention de la santé des pratiquants de tout âge, amateurs comme professionnels, car il vaut mieux prévenir que guérir. L'expression "le sport est bon pour la santé" est vraie, à condition d'être raisonnable. Il faut donc d'abord s'assurer que rien ne viendra gêner ce qui doit être avant tout un plaisir.

Pour parvenir à ses fins, le pôle bénéficie de l'encadrement d'un médecin du sport, assisté d'une infirmière et d'un éducateur sportif, lesquels disposent d'un matériel de haute technologie, tels qu'un ordinateur pour électrocardiogramme et mesure des échanges gazeux, une bicyclette ergométrique, un appareil de mesure de la VO² max, un Ergo cycle à bras, un support Cyclus, etc.



Démonstration au public

Le Centre médico-sportif a réussi à prendre son envol grâce également à **ses premiers partenaires financiers** que sont le Conseil régional via Cap3B, le Conseil général, l'Hôpital Fleyriat, la ville de Bourg-en-Bresse, la D.D.C.S., l'O.M.S., le C.D.O.S. O1, la M.A.I.F. et la C.P.A.M. Mais pour qu'il poursuive son développement ce sont aussi et surtout les associations et comités sportifs, qui doivent en être les premiers acteurs. C'est en encourageant leurs licenciés à se rendre au P.E.P.S., qu'ils contribueront à le faire vivre le plus longtemps possible.

Jacques OLIVIER,
Président

Contact et prise de rendez-vous :

04.74.22.74.99 ou 06.10.62.03.34

mail : cmsbourgenbresse@orange.fr

Adresse postale : 2A rue Tony Ferret

01000 BOURG-EN-BRESSE